



Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL

Maison de retraite médicalisée - **Mauvezin**

La Bastide
d'Albret



Bienvenue à vous !

Toute l'équipe de *La Bastide d'Albret* vous souhaite la bienvenue.

Chaque personne est là pour faciliter votre installation et vous apporter au quotidien l'attention et les soins nécessaires à votre bien-être.

Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de l'établissement, la manière dont se déroulent les repas, les activités qui vous sont proposées et les modalités de prise en charge des soins. Nous vous

invitons à lire ce livret d'accueil et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre en détail à vos questions.

Vous offrir confort et sécurité est le but de notre travail et de notre présence à vos côtés, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction



La résidence propose 60 places en hébergement permanent et 6 places en hébergement temporaire.



Votre cadre de vie

Située à Mauvezin, village remarquable de la Lomagne gersoise, à 30 minutes d'Auch, *La Bastide d'Albret* est un établissement à taille humaine qui bénéficie d'un cadre verdoyant, calme, agréable et d'un environnement sécurisé.

Elle doit son nom à Jeanne d'Albret, mère du futur roi Henri IV, vicomtesse du Fézensaguet, qui favorisa le développement de la religion protestante. À cette époque, Mauvezin était qualifiée de « petite Genève ».

Mauvezin est la patrie des poètes de la Renaissance : Jean de La Jessée et Guillaume de Saluste du Bartas. Le passé historique de la cité transparait encore aujourd'hui à travers ses ruelles étroites, sa grande place accueillant une halle du XIV^e siècle, les terrasses du château et les belles maisons de pierres blondes.

La résidence propose 60 places en hébergement permanent et 6 places en hébergement temporaire.

Un espace spécifique (unité protégée) accueille 10 personnes souffrant de troubles cognitifs ou mnésiques. La communication, l'accompagnement, les animations et les soins sont organisés et adaptés en fonction de la maladie et des besoins de ces personnes.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que, de l'assistante administrative au médecin, de l'agent d'entretien à l'aide-soignant, vous soyez chaleureusement entouré(e) et que votre vie quotidienne se déroule dans le respect de vos droits et libertés.



Chez vous, pour vous

D'une superficie de 24 m², tous les logements sont équipés d'une salle d'eau adaptée à votre confort, avec lavabo, douche et toilettes.

Si les gestes quotidiens et les déplacements vous sont devenus difficiles, les aides-soignants vous aideront dans les actes de la vie de tous les jours.

Pour que vous vous sentiez en toute sécurité dans votre logement, nous mettons à votre disposition un système d'appel d'urgence. Vous pouvez entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Télévision et téléphone peuvent être installés si vous le désirez. L'installation de ces appareils sera effectuée par l'agent d'entretien ; vous devrez apporter votre téléviseur, mais le poste téléphonique est fourni par l'établissement.

Aménagé avec du mobilier et un lit spécialement adaptés aux difficultés de l'âge, ce logement est le vôtre. Vous pouvez vous y installer avec vos petits meubles et vos objets personnels.

Dans votre logement, vous êtes chez vous, vous recevez votre famille ou vos amis quand vous le désirez, dans le respect du règlement de fonctionnement de l'établissement. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

À tout moment, vous pouvez sortir pour aller vous promener, déjeuner à l'extérieur avec vos proches et même partir en week-end. Prévenez-nous simplement de votre absence.

À savoir

- **Le ménage** est régulièrement fait dans chacune des chambres, chaque fois que cela est nécessaire. Il est réalisé quotidiennement dans toutes les pièces communes.
- **Le nettoyage du linge** de maison (les serviettes de toilette, le linge de table...) est effectué sur place. Vos **affaires personnelles** seront également entretenues et marquées à votre nom par nos soins, sans supplément à votre charge. Nous vous recommandons de prendre en charge le nettoyage de votre linge délicat, avec l'aide de vos proches si nécessaire. Parlez-en à votre famille.
- **Les travaux quotidiens** de l'établissement et du jardin sont pris en charge par l'agent d'entretien.
- Chaque jour, **le courrier** est distribué par le personnel. Vous pouvez déposer à l'accueil, ou faire déposer par un membre de l'équipe, les lettres affranchies que vous voulez envoyer.
- **Une messe** mensuelle est proposée (voir le planning d'animations affiché). Si vous souhaitez recevoir la visite d'un ministre du culte de votre choix, nous pouvons vous aider à le contacter.
- **Un salon de coiffure** est ouvert un jour par semaine au sein de l'établissement (prestation annexe facturée) ; vous pouvez vous inscrire auprès de l'accueil. Vous pourrez également faire appel à votre coiffeur si vous le souhaitez.
- **Des prestataires extérieurs** (pédicure-podologues, kinésithérapeutes, orthophonistes) ayant signé une convention avec l'établissement peuvent venir vous prodiguer leurs soins sur prescription médicale. En dehors des consultations prescrites, entrant dans le cadre des remboursements par l'assurance maladie, les interventions de pédicurie seront à votre charge. Une esthéticienne peut également intervenir (frais à votre charge).
- Nous vous invitons à déposer vos objets de valeur dans **le coffre** de la résidence.





Les membres du personnel feront preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Votre bien-être

Les salariés de *La Bastide d'Albret* sont là pour assurer votre bien-être. En charge des quatre principaux services que sont l'hôtellerie, les soins, l'administration et l'animation, toute l'équipe est sous la responsabilité de la direction de l'établissement.

Chaque membre du personnel fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches. Des formulaires de recueil des réclamations sont disponibles à l'accueil.

- **Le service hôtelier** comprend des cuisiniers, des agents des services logistiques et hôteliers, des lingères, une responsable cadre de vie et un agent d'entretien.
- **L'équipe de soins** comprend un médecin coordonnateur, une infirmière coordinatrice, un psychologue, des infirmiers diplômés d'État, des aides-soignants, une diététicienne et des accompagnants éducatifs et sociaux.
- **Le service administratif** comprend, outre la direction, une secrétaire de direction et une secrétaire d'accueil polyvalente, chargées de répondre à vos demandes.

- **Le service animation** comprend une animatrice professionnelle. Elle fait régulièrement appel à des intervenants extérieurs pour organiser des moments culturels ou festifs.

Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez.

Avec l'aide d'une diététicienne, il garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant ainsi que des recommandations de la commission de restauration.

Tous les repas sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Invitez vos proches aussi souvent que vous le souhaitez, la salle à manger des familles est réservée à cet effet. Il suffit d'informer le secrétariat au minimum 72 heures à l'avance.

Déjeuners et dîners sont servis au restaurant. En fonction de votre état de santé et à la demande du médecin, du personnel soignant ou de la direction, des plateaux peuvent vous être servis en chambre.

Horaires des repas :

- le petit déjeuner en chambre à partir de 8h ;
- le déjeuner à 12h30 ;
- le goûter de 15h30 à 16h ;
- le dîner à 18h30.

Une collation peut être servie si besoin en début de nuit.

Vos activités

Notre programme d'animations, à visée thérapeutique ou occupationnelle, est varié : ateliers mémoire, chant, jeux de société, travaux manuels, lecture du journal, thés dansants, repas à thème, gymnastique adaptée, ateliers thérapeutiques (médiation animale, art-thérapie, stimulation sensorielle, socio-esthétique), jardinage, sorties au parc, à des expositions...

Des rencontres sont régulièrement organisées avec les élèves des écoles voisines et les résidents d'autres maisons de retraite du secteur. Des bénévoles d'associations, sous convention (VMEH), nous accompagnent dans nos activités et interviennent dans l'établissement.

Ces activités sont programmées dans le but de vous divertir et vous faire plaisir. Vous n'avez aucune obligation d'y participer.

Une commission d'animation se réunit régulièrement pour recueillir vos avis et vos suggestions.

Le programme des activités est affiché sur les panneaux d'information de chaque étage de l'établissement. À tout moment, pour bavarder, regarder la télévision ou partager une collation, la salle commune et les espaces salons sont à votre disposition.

Nous vous proposons, si vous le souhaitez, de bénéficier gratuitement de notre abonnement à l'application Famileo, permettant de recevoir régulièrement des nouvelles de vos proches sous forme de gazette personnalisée. Adressez-vous à la secrétaire de l'accueil qui vous renseignera sur les démarches à effectuer.

La méthode Montessori

Nous mettons en œuvre dans l'établissement la méthode Montessori. Elle consiste à inciter les résidents à faire un maximum de choses par eux-mêmes, à proposer des activités porteuses de sens ou encore à réfléchir à un environnement propice à leur autonomie. Cette nouvelle approche a des effets positifs sur les troubles du comportement, sur les interactions sociales et sur l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne. N'hésitez pas à nous demander davantage de renseignements.





Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

La qualité des soins

La Bastide d'Albret est un établissement privé à but non lucratif. Son fonctionnement et ses tarifs sont encadrés par la réglementation, en partenariat avec le conseil départemental et l'ARS, qui garantissent la qualité des soins prodigués et des personnels engagés. La résidence fait partie du réseau de gérontologie local, composé d'organismes sociaux ainsi que d'établissements et de services de soins publics et privés locaux.

Vous avez la liberté de garder ou de choisir votre médecin traitant, à qui il sera proposé la signature d'un contrat type réglementaire portant sur les conditions de son intervention au sein de la résidence. Le médecin coordonnateur est le référent médical de l'établissement. Ses jours et horaires de présence vous sont communiqués. Sous la responsabilité et l'autorité administratives du directeur, il assure l'encadrement médical de l'équipe soignante. Il veille à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs que vous avez choisis (médecin traitant, kiné, pédicure...) et les soignants de l'établissement. Il évalue vos besoins en soins requis : il peut effectuer des propositions diagnostiques et thérapeutiques, médicamenteuses et non médicamenteuses qui seront transmises à votre médecin traitant. Il réalise

des prescriptions médicales en cas de situation d'urgence ou de risques vitaux ainsi que lors de la survenue de risques exceptionnels ou collectifs nécessitant une organisation adaptée des soins. Il peut intervenir pour tout acte, incluant l'acte de prescription médicamenteuse, lorsque le médecin traitant ou son remplaçant n'est pas en mesure d'assurer une consultation. Votre médecin traitant est, dans tous les cas, informé des prescriptions réalisées.

Votre dossier médical est transmis au médecin coordonnateur et protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel de l'établissement se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre à la résidence lorsque vous reviendrez.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

Accueil et prise en charge

Avant votre arrivée, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer et de voir ensemble comment vous alliez vous installer. Rappelons les informations pratiques et les papiers nécessaires le jour de votre venue :

- votre pièce d'identité ;
- votre carte d'assuré(e) social(e) et un justificatif d'affiliation à un organisme complémentaire ;
- votre dossier médical, fourni par votre médecin traitant ;
- vos justificatifs de ressources (dernier avis d'imposition) ;
- une liste détaillée de vos affaires personnelles.

Les tarifs complets des prestations et services vous sont indiqués dans une fiche remise en annexe de ce livret. Une mise à jour annuelle vous sera remise.

Nous vous rappelons que la résidence est habilitée à l'aide sociale, ce qui signifie que votre admission n'est pas soumise à vos conditions de ressources. En cas de ressources insuffisantes à l'entrée ou en cours de séjour, nous vous accompagnerons dans vos démarches de demande d'aide auprès du conseil départemental de votre lieu de résidence

En fonction de votre état de santé et de vos ressources, vous pouvez bénéficier de :

- l'aide personnalisée au logement (APL) ;
- l'aide sociale ;
- l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur. Il vous est vivement conseillé de souscrire personnellement une assurance couvrant votre responsabilité civile.

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

Une équipe à l'écoute

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 9h à 18h, et une permanence est régulièrement mise en place le week-end.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **conseil de la vie sociale**, qui est composé de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées à l'entrée).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction qui seront attentivement prises en compte.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet de vie. Il vous permettra de nous faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Respect de vos droits et bientraitance

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie ainsi que le règlement

de fonctionnement de l'établissement. En cas de besoin, vous pouvez faire appel à une personne qualifiée pour défendre vos droits (liste affichée à l'entrée de l'établissement). Si votre état de santé le demande, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe ses salariés et leur dispense des formations sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement des maltraitances : le 3977.

Données personnelles

- La Fondation Partage et Vie procède, dans le cadre de son activité, au traitement des données à caractère personnel de ses usagers, le cas échéant, de leurs représentants légaux, et de celles de ses collaborateurs (salariés, prestataires, etc.).
- Les personnes concernées ont un droit d'accès à leurs données et à leur rectification. Elles ont également le droit d'en obtenir la portabilité, ainsi que la limitation du traitement qui en est fait, et ont, dans certains cas, le droit de s'opposer audit traitement et d'obtenir l'effacement des données les concernant.



Juin 2024. Crédit photo : Sébastien Le Clério. Réalisation : land'M.

Certaines des photographies de ce livret ont été prises avant la crise sanitaire. En période épidémique, les personnels de Partage et Vie sont équipés de protections adaptées et respectent les gestes barrières.

Moyens d'accès : gare la plus proche : Auch

Bus : arrêt de bus SNCF à cinq minutes à pied de la résidence (place du village)

Taxi : se renseigner à l'accueil

La Bastide d'Albret **Maison de retraite médicalisée** **(EHPAD)**

Au Pountet, rue Saluste du Bartas – 32120 Mauvezin

Téléphone : 05 62 70 16 61 – Fax : 05 62 66 52 92.

Courriel : labastidedalbret@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique et poursuit un but d'intérêt général. Elle agit pour l'autonomie des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap. Avec 127 établissements et plus de 6 500 salariés, elle est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire, et est habilitée à recevoir dons, legs et donations.



fondationpartageetvie.org